

Date, la — dans les concessions d'Indulgences, 79; dans les brefs pour l'autel privilégié, 612.

David, le roi, peine temporelle pour ses péchés, 6, 22; *Jesu, fili* —, *miserere mei*, orais. jacul., 167.

Debout près de la croix... *Stabat mater*, 269.

De consensu Ordinarii loci, sens de cette clause dans les pouvoirs d'indulgencier, 460.

Decreta authentica S. Congreg. Indulg., 416.

Decrétale de Léon X sur les Indulgences, 42, 43.

Décret, indult, rescript (sens de ces mots), 112.

Decretum erectionis de l'évêque pour une confrérie [82]; voyez *Diplôme*.

Défense, *quaesumus, Domine*, 239.

Défunts, applications des Indulgences aux —, 51; voyez *âmes du purgatoire*.

Delatae sæpius (décret du 7 mars 1678), 121, 365.

Délégation du vicaire général à l'érection ou agrégation de confréries, II, 11, 12, 53, 65.

Délivrance dans les tribulations, prière pour la demander, 341.

Demandes, prières et —, 322; formules de —, ou *requêtes* [74 et suiv.]; voir la table détaillée avant la III^e partie [4, V].

Denier, œuvre du — de Saint Pierre par cotisation, notice, II, 337.

De profundis ou un *Pater* pour les morts, 347.

Deus meus (acte d'amour de S. François d'Assise), 158.

Deus, qui pro redemptione: prière à Jésus souffrant, 226.

Devant un si grand Sacrement (*Tantum ergo*), 205.

Devoirs chrétiens, prière pour l'accomplissement des —, 321.

Dieu soit béni, oraison jaculatoire,

692; — etc. louanges en réparations des blasphèmes, 318.

Dieu tout-puissant, *qui permettez le mal...* 184.

Dimanche, le 3^o — de septembre (sept-Douleurs de Marie), 417; l'œuvre dominicale de France, II, 118; l'archiconfrérie réparatrice à Saint-Dizier, II, 145; l'archiconfrérie de la sainte messe réparatrice, II, 146.

Dimanches, quinze samedis ou — à la Reine du très saint Rosaire, 414; sept — en l'honneur de saint Joseph, 419; cinq — en l'honneur des stigmates de S. François d'Assise, 420; treize mardis ou — en l'honneur de saint Antoine de Padoue, 421; dix — en l'hon. de saint Ignace de Loyola, 421; dix — en l'hon. de saint François-Xav., 422; dix — en l'hon. de saint Stanislas Kostka, 425; six — de saint Louis de Gonzague, 427; cinq — de saint Jean Berchmans, 427; six — de saint Thomas d'Aquin, 428.

Diplôme d'érection d'une confrérie faite par l'évêque, II, 14; formule [82]; le — prescrit aux généraux d'Ordres, II, 41; le — d'agrégation prescrit aux archiconfréries, II, 43; ces diplômes doivent être délivrés gratuitement, II, 60, 61.

Directeur des confréries, II, 25 sqq.; sa nomination, *ibid.*; les *curés* comme directeurs, 27; de son pouvoir de bénir, etc., 30; peut-il déléguer un autre prêtre? 31; son pouvoir de recevoir dans la confrérie, 68; doit-il inscrire lui-même les noms? 78; direction immédiate de la confrérie, 93; son rapport avec le curé, 95.

Direction des confréries, immédiate, II, 93 sqq.; — supérieure, 97 sqq.; — du tiers-Ordre de S. François d'Assise, II, 497.

Dispenser, pouvoir de — dans le jubilé, 654.

Dispositions nécessaires pour gagner les Indulgences, 81; — requises pour l'Indulg. plénière à l'article de la mort, 673.

Dissidents, pieuse Union pour le retour des frères —, II, 288.

Dissolution de confréries, II, 103; — de pieuses unions, II, 4.

Distance des stations du Chemin de la Croix, 389; — des églises qui ont le privilège de la Portioncule, 391; — des confréries et dispenses de celle-là, II, 15 sqq., 51.

Divine Jesu, prière à Jésus, 192.

Doctor angelice, S. Thomas, 300.

Doctrine chrétienne, enseignement de la —, 438; confrérie, II, 398; pieuses Unions de la —, II, 402; l'Œuvre des catéchismes, II, 403.

Documents nécessaires pour l'érection du Chemin de la Croix, 381.

Domine Jesu Christe, *in unione illius divinae intentionis*, 240.

Domine Jesu, *noverim me...* (de S. Augustin), 193.

Domine sancte, *Seigneur très saint*, prière de S. Bonaventure, 184.

Dominicains, l'Ordre des —, ses missions, 445 et 708; pouvoirs dans la confrérie du très saint Rosaire, II, 218 sqq.; dans l'archiconfrérie du très saint nom de Dieu, II, 122; dans la milice angélique, II, 365; le chapelet béni par les PP. —, I, 310; formule de bénédiction [11].

Dominicale, œuvre — de France, II, 118.

Dominique, prière en l'honneur du Saint pour l'Église, 296; petit scapulaire en son honneur, 711; tiers-Ordre de S. —, II, 97; voir *Tertiaires*.

Doux Cœur de mon Jésus, faites, etc., 160; — de Jésus, soyez mon amour, 171; — de Marie, soyez mon salut, 161.

Drancy, archiconfrérie de Notre-Dame auxiliaire, II, 381.

Dulce Cor Jesu, *sis amor meus*, 171.

Dulcissime Jesu, *non sis mihi iudex*, 160; — *da mihi fidei, spei et caritatis augmentum*, 167.

E

Eau de S. Ignace de Loyola, formule de bénédiction [33].

Ecce crucem Domini, *voici la croix du Seigneur*, oraison jacul., 169.

Échanger, on ne peut pas — les objets indulgenciés, 469.

Écoles apostoliques, œuvre des —, II, 414; — d'Orient, œuvre, II, 419.

Effets salutaires de l'usage des Indulgences, 59; du Jubilé, 660.

Église, la sainte —, pouvoir d'accorder les Indulgences, 33, 45; prière au S. Esprit pour l' —, 189; à S. Joseph, 289, 290; en l'honneur de S. Dominique, 296.

Églises, prière pour le retour des — dissidentes, 330; archiconfrérie pour le retour des — séparées (Constantinople), II, 290.

Églises, profanées, au point de vue des Indulg., 75; Indulgences locales d' —, 74; Indulgences des — appartenant à un Ordre religieux, 76; ou à des religieuses, 78; les — stationnelles de Rome, 577; les sept — principales de Rome, 580; les — des trois Ordres de S. François, 587; — patriarcales, métropolitaines, cathédrales, collégiales, abbatiales et paroissiales avec l'autel privilégié quotidien et perpétuel, 608; — pauvres, archiconfréries pour les secourir, II, 130, 133.

Ego volo celebrare missam, 353.

Elenchus (catalogue) des Indulgences apostoliques, 474 et 709.

Élévation (de la messe), prières pen-

dant l' —, 211; adoration au son de la cloche, 367; oraison jaculatoire au moment de l' —, 168.

Élisabeth, prière à sainte — de Hongrie, 314; société de sainte —, notice, II, 373, note.

Émigrants, société de saint Raphaël en faveur des —, II, 338.

En ego, o bone et dulcissime Jesu, 227.

Enfance, œuvre de la sainte —, II, 435; formule de bénédiction aux fêtes [13].

Enfant, prières à Jésus —, 198, 199; neuvaine, 363.

Enfants, prière des — pour les âmes des — au purgatoire, 351; peut-on donner aux — la bénédiction apostolique in articulo mortis? 672; peut-on les recevoir dans les confréries? II, 86, 87; I, 541; — de chœur (association de S. Jean Berchmans), II, 439; — de Marie, association primaria, II, 273; formule de bénédiction des — [13].

Enveloppe des scapulaires, 536.

Envoi des noms des associés dans les confréries, II, 80; voir *inscription*.

Érection du Chemin de la Croix, qui la peut faire? 376; en quels lieux? 377; remarques sur les pouvoirs respectifs et formalités prescrites, 379, 389, 381 sqq., manière de l'ériger, 386; revalidations, 390; quand est nécessaire une nouvelle —? ou les modifications dans les Chemins de Croix déjà érigés, 390 sqq.; formule d'érection [20]; demandes relatives à cette — [75].

Érection canonique de confréries: c'est leur caractère distinctif, II, 3; définition et nécessité, 9; qui la peut faire? qui non? 10 sqq.; prescriptions de l'Église, 14 sqq.; — dans les grandes villes, 17; demande à l'évêque pour l' —

d'une confrérie [81]; décret épiscopal d' — [82]; règles prescrites aux Généraux d'Ordres pour l'érection des confréries, 38 sqq. (ce sont les mêmes que pour l'agrégation aux archiconfréries — voyez *agrégation*); revalidations d'érections nulles, 11, 39, 48; pouvoir extraordinaire des évêques, 62; demande pour l'érection (ou l'agrégation) d'une confrérie [83].

Escalier saint (Scala santa) à Rome, 574; en d'autres endroits, 575.

Esclaves de Marie, confréries et insignes de ce titre condamnés, 137; société de saint Pierre Claver pour la libération des —, II, 443.

Espérance, voyez *Notre-Dame d' —*.

Esprit-Saint, courte prière: *Spiritus Sancte, Spiritus veritatis*, etc., 166; hymne *Veni, Creator Spiritus*, et prose *Veni, Sancte Spiritus*, 186, 187; sept *Gloire au Père* en l'honneur des sept dons de l' —, 188; prière à l' — pour l'Église, 189; couronne du Saint-Esprit, 189; neuvaine en son honneur, 362; neuvaine et octave de la Pentecôte, 363; confrérie des Serviteurs du *Saint-Esprit*, II, 113.

État de grâce, nécessaire pour gagner les Indulg., 83; et pour gagner celles en faveur des défunts? 85; pour l'autel privilégié, 606; pour l'Indulgence à l'article de la mort, 673.

État ecclésiastique, prière des aspirants à l' — pour connaître la vocation, 346.

Étienne, saint, protomartyr, prières en son honneur, 702.

Étrangers, peuvent-ils être reçus dans les confréries? II, 83, b.

Étude, prière de S. Thomas avant l' —, 165; de même à S. Thomas, 174; prière *Creator ineffabilis*, 344; offrande de l' — à l'immaculée Vierge Marie, 346.

Eucharistie, voir *Saint-Sacrement*.

Eucharistique, Cœur — de Jésus, oraisons jaculatoires, 160, 170; autres prières, 245 suiv. et 697; archiconfrérie, II, 480.

Évangélistes, leurs fêtes ne comptent pas parmi les fêtes des apôtres, 119.

Évangile, explication de l' — ou prône, 431; pieuse lecture du saint —, *ibid.*

Évêque, son pouvoir d'accorder des Indulgences, 47, 48, et 689; pour la publication des Indulg., 66, 127; sa permission nécessaire pour faire imprimer des Indulgences, des sommaires, etc., 131 sqq., 142; il doit procéder contre les abus, 134; son pouvoir et sa permission pour l'érection du Chemin de la Croix, 379, 382; translation de la fête du Sacré-Cœur, 407; de celle de saint Louis de Gonzague, 426; bénédiction papale, 433; bénédiction des croix de missions, 448; consentement de l' — pour l'usage du pouvoir de bénir, etc., 461; son pouvoir ordinaire pour l'autel privilégié, 610 sqq.; désignation des églises à visiter dans le jubilé, 648; pour l'Indulg. plénière à l'article de la mort, 667 sqq.; pour l'érection des confréries, II, 10 sqq. (dans les grandes villes, 17); désignation des directeurs, 25 sqq.; approbation des statuts, 58; connaissance des faveurs communiquées aux confréries avant leur promulgation, 59; pouvoir extraordinaire de communiquer des Indulg. aux confréries, 62; direction supérieure, visite etc., des confréries, 97 sqq. (du tiers-Ordre séculier, II, 496).

Examen de conscience, 430.

Exercices, de saint Ignace, 442 et 707 (des Pères Rédemptoristes, 446); prière tirée du livre des —,

Suscipe Domine, 183; — spirituels en l'honneur de saint Stanislas Kostka, 425.

Exeunte jam anno, prière tirée de cette Encyclique, 323.

Exorcismus in Satanam et angelos apostaticos, 358.

Expiatoire, l'œuvre — pour les âmes délaissées du purgatoire, II, 478.

Exposition du Très Saint Sacrement, à la prière des Quarante-Heures, 368; durant la semaine de la Septuagésime, etc., 370; dans la semaine sainte, 372; pour l'autel privilégié, 634, 635, 636.

F

Fac nos innocuam, Joseph, 174.

Face, archiconfrérie de la Sainte — à Tours, II, 149.

Facultés, formules pour demander diverses — [74 et suiv.]; voir la table détaillée avant la III^e partie [4, V].

Falconieri, voir *Julienne de —*.

Famille chrétienne, prière de la —, 319.

Famille, la Sainte —, courte prière en l'honneur de la S. —, 197; prière à la S. — pour l'accomplissement des devoirs chrétiens, 321; association universelle des familles chrétiennes en l'honneur de la S. —, II, 322; prières indulgenciées pour les associés, II, 328, 329; archiconfrérie de la S. —, Jésus, Marie et Joseph, à Liège, II, 330.

Ferrier, prière à saint Vincent —, 301.

Fête de Noël, 364; — du Sacré-Cœur, 406; du saint Rosaire, 412; des Sept-Douleurs de Marie, 417; de N.-D. du Mont-Carmel, 418; de saint François d'Assise, 420 et 706; de S. Stanislas Kostka, 425; de saint Louis de Gonzague, 426.

Fête-Dieu et octave, Indulgences qui y sont attachées, 364; pieux exercices pour cette fête et les autres jeudis, 371.

Fêtes : ce qu'on entend par —, 91, 93; — de N.-S., de la Sainte Vierge, des Saints : quelles sont ces — ? 118, 119; translation et solennité extérieure des —, 123, 691 et 692; — de la T. S. Vierge (neuvaines préparatoires), 410; les deux — de S. Joseph, 419; — des Saints de la Compagnie de Jésus, 422; — de confréries, en général, 123 sqq., II, 91; — d'Ordres religieux et leur translation, I, 126.

Feutre, matière défendue pour les scapulaires, 535.

Fiat, laudetur, etc., acte de conformité à la volonté de Dieu, 165.

Filles du Sacré-Cœur de Jésus, notice, II, 185; — ou enfants de Marie, II, 273.

Fixum, altare —, pour l'autel privilégié, 615, 616 et 712.

Flagellation, prière à Jésus dans sa —, 229.

Foi, actes de —, d'espérance et de charité, 177; voir aussi 167 (31) et 179; prières pour la conservation et préservation de la —, 326 et 703.

Fondateurs, prière aux sept saints — de l'Ordre des Servites, 301.

Forma, in — Ecclesiae consueta, sens, 119; pour l'Indulg. in articulo mortis, 666.

Formule de bénédiction et d'imposition pour les scapulaires en général, 542 (s'il est permis d'abrégé, 543; rite et — pour l'imposition à plusieurs personnes, 544); la courte — pour plusieurs scapulaires réunis [43], 530; — de la bénédiction apostolique in articulo mortis, 675 (664, 665), [47]; — prescrite aux Supérieurs d'Ordres pour l'érection, et aux archicon-

fréries pour l'agrégation de confréries, II, 39, 41, 43; — d'un décret épiscopal d'érection [82].

Formules pour diverses bénédictions [8 et suiv.]; — pour l'admission dans les confréries [35 et suiv.]; — pour l'Indulgence à l'article de la mort, la bénédiction papale et l'absolution générale [47 et suiv.]; — pour le tiers-Ordre de saint François d'Assise [58 et suiv.]; — diverses de requêtes [74 et suiv.]; voir la table détaillée avant la troisième partie.

Fourier, prière à saint Pierre —, 310.

Franciscains, Indulgences de leurs chapelles publiques, 77; pouvoirs pour le Chemin de la Croix, 376 sqq.; pour les crucifix bénits pour le Chemin de la Croix, 490 et 710; leurs églises et chapelles relativement à la Portioncule, 584, 587, 590; leurs missions, 446; indult dans les circonstances présentes, II, 522.

François d'Assise, saint, son acte d'amour, 158; hymne en son honneur, 295; fête, neuvaine et mois, 420 et 706; cinq dimanches en l'honneur de ses stigmates, 420; la Portioncule, 583; les trois Ordres de saint —, 587; l'archiconfrérie du Cordon, II, 362; formule de bénédiction [18]; tiers-Ordre de saint —, II, 491; présence sur les confréries, II, 97 et 493; formule de vêtue [58]; de profession [66]; pour la bénédiction papale [73]; pour la bénédiction avec l'Indulg. plénière (absolution générale) [73].

François de Sales, saint, œuvre en son honneur, II, 391.

François Régis, saint, société pour la revalidation des unions illégitimes, II, 395.

François Xavier, saint, sa prière pour la conversion des infidèles,

327; neuvaine de la grâce, et dix vendredis ou dimanches, 422, 424 et 706; association (Xavériens), II, 367; œuvre de la propagation de la foi en son honneur, II, 425 et 521.

Francs-maçons, prière pour leur conversion, 322; ligue antimaçonnique, 440.

Frères Mineurs, voir *Franciscains*.

G

Gabriel, saint archange, neuvaine en son honneur, 418.

Garde d'honneur de Marie, rosaire perpétuel, II, 235; — du Sacré-Cœur de Jésus, II, 190.

Gardiens, prière à l'ange —, 462; neuvaine, 418.

Genazzano, pieuse Union de N.-D. du bon Conseil à —, II, 307.

Genoux, faut-il réciter à — les prières indulgenciées? 102; pour l'*Angelus Domini*, voir 254.

Gesellenvereine, associations ouvrières en Allemagne, II, 390.

Gloria Patri, trois fois, 463; sept fois pour demander les dons du St. Esprit, 188.

Gonfalonieri, la confrérie des —, II, 6.

Gonzague, voir *Louis* de —.

Gorkum, prière aux saints martyrs de —, 312.

Grâce, l'état de grâce nécessaire pour gagner les Indulgences, 83; neuvaine de la — en l'honneur de saint François-Xavier, 422 et 706.

Grandes villes, érection de plusieurs confréries du même nom et but dans les —, II, 47.

Gratias tibi ago, après la sainte messe, 352.

Gratis, les objets indulgenciés doivent être donnés aux fidèles absolument —, 470; pareillement

les diplômes d'érection ou d'agrégation des confréries, II, 60, 7°; l'admission dans les confréries? II, 23, c., 82.

Grecs schismatiques, prière pour leur conversion, 329.

Grégoire le Grand, son autel à Rome, 593.

Grégoire VII, prière à saint — 294.

Grégoriens, autels —, 595; trente messes grégoriennes, 598.

H

Haec est virga, antienne, verset et oraison de l'Immaculée Conception, 266.

Hérétiques, prières pour leur conversion, 328, 329.

Héroïque, acte — en faveur des âmes du purgatoire, 450 (622).

Heure de prière pour honorer Mère de douleurs, 416.

Heure sainte, pieux exercice pour tous les jeudis, 371, 372; archiconfrérie de l' —, II, 144; pieux exercice dans l'Apostolat de la Prière, II, 202.

Hofbauer, le bienheur. Clément-Marie —, sa prière pour la conservation de la foi, 326.

Homélie, voyez *prône*.

Hommage à Jésus-Christ notre Dieu et notre Roi, 208; — au Sacré-Cœur, 244; à la statue de saint Pierre à Rome, 575.

Hommages au Cœur eucharistique, 245.

I

Ignace, saint — de Loyola, oraison jaculatoire (ô mon Dieu, faites, que je vous aime, etc.) 164; sa prière *Suscipe, Domine* (*Prenez, Sei-*

gneur, etc.), 183 ; prière à saint — contre le choléra, 304 ; dix dimanches en son honneur, 421 ; les exercices de saint —, 442 et 707 ; eau de saint — [33].

Image, visite devant l' — de S. Stanislas Kostka, 306 ; à l' — du Sacré-Cœur, 405 ; à l' — de Pompéi, 416 ; à l' — de N.-D. du perpétuel Secours, 691 et II, 302.

Images de N.-S. Jésus-Christ, de Notre-Dame et des saints, formule de bénédiction [9] ; — du Chemin de la Croix, 387 ; formule de bénédiction [21].

Immaculée-Conception, prières jaculatoires, 161, 172, 173, 693 ; petit chapelet et petit office, 263 ; prières, 266, 694, 698 ; neuvaine en son honneur, 410 ; scapulaire bleu, 560 ; formule de bénédiction [28] ; archiconfrérie de Lourdes, II, 299.

Immaculée, la Sainte Vierge —, invocation, 693 ; louanges et invocations (*Tota pulchra*), 698 ; prière pour la bonne mort, 336 ; offrande de l'étude (pour la jeunesse studieuse), 346 ; pieuse Union en l'honneur de Marie — contre les paroles deshonnêtes, notice, II, 277 ; pieuse Union des enfants de Marie sous la protection de Marie —, II, 273 ; archiconfrérie du très saint et — Cœur de Marie, II, 293 ; voir *Immaculée-Conception*.

In Conceptione tua, Virgo Maria (dans votre Conception) orais. jacul. 161.

Indulgence, notion et définition, 1 ; l' — n'est pas la rémission du péché lui-même, 12 ; beaucoup moins elle est la rémission des péchés futurs, 15 ; elle n'est pas une simple rémission des pénitences canoniques, 17 ; elle n'est pas une dispense des autres obligations, etc., 22 ; fondement de l' — : la

communio des saints, 24 ; le pouvoir de satisfaire les uns pour les autres, 26 ; le trésor de l'Église, 29 ; l' — pour les vivants est une véritable absolution juridique, 49 ; l' — de quarante, de cent jours etc., d'une quarantaine, sens, 69 et suiv. ; l' — plénière quotidienne, 121 ; l' — plénière, en règle, ne peut être gagnée qu'une seule fois le jour, 121 ; peut-on gagner une — pour un autre vivant ? 87 ; — plénière à l'article de la mort, voir *article* ; l' — de l'année sainte, voir *jubilé*.

Indulgences, pouvoir de l'Église d'accorder des —, 33 ; fondé sur la sainte Écriture, 35 ; dans la tradition, 37 ; exercé dans tous les siècles, 38 et suiv. ; qui peut accorder des — ? 45 et 689 ; qui ne le peut pas ? 48, 49 ; application des — aux âmes du purgatoire, 51 ; effets salutaires des —, 59 ; diverses espèces des — : plénières, 66 ; partielles, 68 ; — de beaucoup d'années, 73, 144 ; toutes les — de mille ans, etc., sont révoquées, 143, 150, 151 ; — locales, 74 ; particulièrement des églises des religieux, 76, 77 ; — personnelles et réelles, 78 ; perpétuelles ou pour un temps déterminé, 78, 79 ; pour les vivants ou pour les morts ou pour tous les deux, 79, 80 ; dispositions nécessaires pour gagner les —, 81 ; — aux fêtes de Notre-Seigneur, 118 ; à celles de la Sainte Vierge et des apôtres, 119 ; — in forma Ecclesiae consueta, 119 ; — une fois par mois, par an, 119 ; translation des —, 122, 691 et 692 ; publication des —, 126 ; — fausses : mesures prises contre elles, 133 ; règles officielles pour distinguer les — apocryphes de celles qui sont authentiques, 147 ; — suspendues durant le jubilé, 658 ; — apos-

toliques, 471 et 709 ; Congrégation des —, voir *Congrégation* ; — a culpa et a poena, sens de cette expression, 13, 14 ; — des membres d'une confrérie, II, 91 ; — propres aux religieux et aux religieuses, II, 483.

Indulgences de confréries en général, différentes manières de les obtenir, II, 33 ; concession immédiate du Saint-Siège, 33 (diverses clauses des brefs, 34, 35) ; concession médiante ou indirecte, 35, et surtout par les archiconfréries, 37 ; quelles sont les — que les Généraux d'Ordres et les archiconfréries peuvent communiquer ? 54 ; et en quelle manière ? 57 et 59 ; — et privilèges des confrères, 88 ; — que le Saint-Siège a coutume d'accorder, 35 ; plusieurs — anciennes sont révoquées, 1, 142 ; — communiquées par les évêques par suite de pouvoirs extraordinaires, II, 62 ; les — dans les changements locaux, etc., II, 101.

Indult, décret, rescrit, 112.

Infailibilité du Pape, acte de foi indulgencié à l' —, 479.

In forma Ecclesiae consueta, 119 (2°).

Inscription dans les confréries des scapulaires, 539 ; elle est essentielle dans celles-ci et dans toutes les confréries proprement dites, II, 76, 77 ; la simple — est-elle suffisante ? II, 79 ; décret par lequel l'indult accordé jadis à la confrérie du Mont-Carmel a été révoqué, II, 253.

Intention, quelle — est nécessaire pour gagner les Indulgences ? 81 ; et quand il s'agit de bénir des objets de dévotion ? 462 ; pour l'application du privilège de l'autel, 627 ; pour gagner le Jubilé, 646 ; l' — uniquement intérieure de réception est insuffisante dans les

confréries des scapulaires, II, 74 ; — pieuse, offrande au Sacré-Cœur de Jésus, I, 240.

Intentions, prières selon les — du Souverain Pontife, 99, 100 ; quelles sont ces — ? 103 ; pieuses — du prêtre avant sa messe : *Ego volo celebrare*, 353.

Interruption dans l'exercice du Chemin de la Croix, 395 ; dans la récitation du rosaire, 520.

Invocation du saint Nom de Jésus, prière jaculatoire, 158 ; cette — nécessaire pour gagner l'Indulg. plén. à l'article de la mort, 673, 674 ; du nom de Marie, 161 (cf. 159) ; — de Marie dans les tentations 171 (43) ; — à la Sainte Vierge Immaculée, 693 ; à N.-D. de Lourdes, 693 ; — à l'ange gardien, 162.

Invocations, louanges et — à l'Immaculée Vierge, 698.

J

Jaculatoires, oraisons —, avec Indulgence toties quoties, 157 et suiv., et 693 ; — dont l'Indulgence ne peut être gagnée chaque jour qu'une seule fois ou un nombre de fois déterminé, 163 et suiv., 693, 705 ; elles sont toutes énumérées en particulier dans la table analytique, du I^{er} vol., p. 722, 723 et 738.

Janvier, le mois de — en l'honneur du très saint Nom de Jésus, 364.

Japon, pieux exercice pour sa conversion, 449.

Jean, saint, apôtre et évangéliste, prière en son honneur, 294.

Jean-Baptiste, saint, prière en son honneur, 700.

Jean Berchmans, saint, cinq dimanches en son honneur, 427 ; l' — uniquement intérieure de réception est insuffisante dans les

chœur etc., II, 459; prière au Saint, II, 460, 462.
Jean de Matha, prière à saint —, 303.
Jérôme, Émilien, saint, son oraison jaculatoire, 160.
Jérusalem, ses stations de la voie douloureuse, 373; les Indulgences, 399; croix, couronnes, etc., de Terre-Sainte, 484.
Jesu, *Deus meus, super omnia amote*, 159; *dulcissime —, non sis mihi judex*, 160; —, *filii David, miserere mei*, 167; *dulcissime —, da mihi fidei, spei, etc.*, 167; —, *mitis et humilis corde*, 170; — *dilectissime* (à l'usage des prêtres), 356; *bone —, rogo te* (oraison jaculatoire pour les prêtres, etc.), 357; *o —, vivens in Maria*, etc., 193; *clementissime —*, 193.
Jésuites, voyez *Compagnie de Jésus*.
Jésus, *mon —, miséricorde!* 159; *la udetur — Christus (loué soit — Christ)*, 158; invocation du saint nom de —, 158; louange aux saints noms de — et de Marie, 159; — *filii de David*, etc. 167; *très doux —, augmentez en moi la foi*, etc., 167; —, *doux et humble de cœur*, etc., 170; *ô —, qui vivez en Marie*, etc., 193; *ô très clément —*, 193; prières à — ou à — *Enfant*, 192 et suiv.; neuvaine à — *Enfant*, 363; prières à — souffrant et mourant, 214 et suiv.; prière à — crucifié, pour une bonne mort, 704.
Jésus, Marie, Joseph, oraisons jaculatoires pour la bonne mort, 161; prière à — pour l'accomplissement des devoirs chrétiens, 321; repas de charité en l'honneur de —, 449; association de — pour l'enseignement de la doctrine chrétienne, II, 398; l'archiconfrérie de Liège, II, 330; —, éclairer nous, etc., (oraison jaculatoire des familles chrétiennes), II, 329.

Jeu de Saint, pieux exercice pour le — et tous les jeudis de l'année, 371; visite des tombeaux le —, 372.
Jeûne, condition pour gagner des Indulgences, 38; — dans le jubilé, 649; — dans la confrérie du Mont-Carmel, II, 247, etc.
Jeunesse studieuse, prière à la Sainte Vierge Marie, à l'usage de la —, 345; offrande de l'étude à l'Immaculée Vierge, 346.
Joachim, prière en l'honneur de saint —, 291.
Joseph, saint —, oraisons jaculatoires, 161 (16), 173 (53), 174; *Ave* en son honneur, 140 (note); répons *Quicumque*, 284; prières en l'honneur des sept douleurs, etc., 285; le *Memorare*, 289; prière pour obtenir la pureté, 289; prières en son honneur, comme patron de l'Église, 289; pour le mois d'octobre, 290; prières pour les agonisants, 335; *ô felicem virum*, avant la célébration, 354; les sept dimanches, les deux mercredis, les deux fêtes, les deux neuvaines et le mois de mars en son honneur, 419; le scapulaire de saint —, 569; formule de bénédiction [32]; association contre la profanation des fêtes, notice, II, 418; archiconfrérie en l'honneur de saint — à Rome, II, 344 (archiconfrérie de son Cordon, II, 346); formule de bénédiction du Cordon [14]; archiconfrérie de saint — à Angers, II, 347; à Beauvais, II, 350; à Seyssinet (Suse), II, 353; à Nevers et à Paris, notice, 352, 353.
Joseph Calasanz, prière à saint —, 311.
Jubilé, nom, nature et division, 639; l'historique, 640; conditions: pour gagner le — en général, 645 confession et communion, 647; visites des églises, 648; prières

aux intentions du Souverain Pontife, 649; sur le jeûne, 649; l'aumône prescrite, 650; pouvoirs extraordinaires des confesseurs, 651; suspension des pouvoirs et des autres Indulgences, 656; droit d'appliquer aux défunts l'Indulgence du —, et de la gagner plusieurs fois; ses effets salutaires, 660. — Voir la table analytique du I vol., 736.
Juifs, prière pour leur conversion, 327.
Juin, mois de — en l'honneur du Sacré-Cœur, 408.
Julienne, sainte — de Falconieri, prière pour la bonne mort, 315.

L

Labre, *Benoît-Joseph*, saint, prière à lui, 309; prière composée par lui pour demander la délivrance dans les tribulations, 341.
Laine, étoffe prescrite pour les scapulaires, 335.
Langue, dans laquelle on peut réciter les prières indulgenciées, 429 et 692.
Latran, le quatrième concile général de — sur le pouvoir des évêques d'accorder des Indulgences, 47; mesures contre les abus, 133.
Laudetur Jesus Christus, 158.
Lecture du saint Évangile, 431.
Légats a latere, pouvoir d'accorder des Indulgences, 49.
Lellis, saint Camille de —, prière à lui, 308; archiconfrérie en son honneur, notice, II, 63.
Léon X, pape, condamnation de Luther, 17, 33, 54; sa lettre décrétale au Cardinal Cajétan, 43, 44; prédication de l'Indulgence pour l'église de Saint-Pierre à Rome, 64, 65.
Léonard, saint, de Port-Maurice,

pieux exercice du Chemin de la Croix, 374; son oraison jaculatoire : *Mon Jésus, miséricorde!* 159.
Lettres d'Indulgence ou de confession, 15, 16.
Libelli des martyrs au temps de saint Cyprien, 37.
Lieux auxquels sont attachées des Indulgences, 574, et suiv.
Ligue antimaçonnique, 440; — catholique du perpétuel suffrage, 173; — de prière en union avec le Cœur de Jésus (Apostolat de la Prière), II, 197.
Liguori, voir *Alphonse de —*.
Litanies du T. S. Nom de Jésus, 194; — du Sacré Cœur de Jésus, 241; — de la Sainte Vierge, 257; — de Notre-Dame de pitié, condamnées, 138.
Litteræ testimoniales de l'évêque pour l'érection ou l'agrégation de confréries, II, 52; formules [84 et 86].
Locales, Indulgences —, en général, 74; en particulier, 575 et suiv., énumérées dans la table analytique du I vol., p. 734 et 735.
Lorette, les litanies de —, 257.
Louange aux saints noms de Jésus et de Marie, 159; —, *honneur et gloire au divin Cœur de Jésus*, 171.
Louanges à la très Sainte Vierge, 258; — et invocations en l'honneur de la Vierge Immaculée, 698; — en réparation des blasphèmes, 318.
Loué soit Jésus-Christ, 158; *soit — et remercié à tout moment le très Saint Sacrement*, 167; —, *adoré, aimé et remercié soit... le Cœur eucharistique de Jésus*, 170.
Louis, saint — de Gonzague, l'offrande : *O Domina mea*, attribuée à lui, 264; prière à lui, 306; consécration à lui, 307; sa fête, 426; six dimanches en son honneur,

- 427; association contre les paroles deshonnêtes, notice, II, 36.
Louis, saint, évêque de Toulouse, prière à lui, 303.
Louons de ce corps glorieux (*Pange lingua*), 204.
Lourdes, oraison jaculatoire à Notre-Dame de —, 693; prière à la même, 694; l'escalier au sanctuaire de —, avec les Indulgences de la Scala santa de Rome, 575; l'archiconfrérie de l'Immaculée Conception à —, II, 299.
Luther, ses ignorances et erreurs sur les Indulgences, 17, 33, 43, 44, 54, 60, 64; ses aveux sur les conséquences de la prétendue réforme, 62.
Lyon, œuvre de la Propagation de la foi, II, 425.

M

- Magnificat**, 263.
Mai, mois de Marie, 410.
Malades, indult pour la communion et la visite de l'église, 94 (11); pour la prière *Sacrosanctæ* après l'office, 358; accompagner le Saint Sacrement chez les —, 373; visite des —, 450; crucifix avec les Indulgences du Chemin de la Croix pour les —, 489; admission dans la confrérie du scapulaire, 542; quand peut-on donner aux — la bénédiction avec l'Indulgence plénière? 679; concession pour les associés — des confréries, II, 92; pour les religieux —, II, 488; Notre-Dame des —, archiconfrérie, II, 314.
Manus adjutrices, constitution de Pie V révoquant tous les brefs de ce genre, 137.
Mardis, les — et treize — ou dimanches en l'honneur de saint Antoine de Padoue, 421.

- Marguerite** de Cortone, prière à sainte —, 317.
Marg.-Marie Alacoque, voyez *Alacoque*.
Marie, la Sainte Vierge, ses satisfactions comme partie du trésor de l'Église, 30, 31; louange au nom de —, 159; invocation de ce saint nom, *ibid.* n. 5, et 161; invocation dans les tentations, 171; autres oraisons jaculatoires, 171, 172, 173 et 693; prière au Père éternel et à —, 485; son petit Office, 250 et 692; autres prières, 252 et suiv.; pratique de dévotion en l'honneur de —, 259; prières à Marie sous divers titres, 274 et suiv.; prières pour la conversion des hérétiques et schismatiques, pour les églises dissidentes et pour l'Angleterre, 328 et suiv.; prière à — pour la bonne mort, 336; prière à Marie à l'usage de la jeunesse studieuse, 345; offrande de l'étude, 346; prière du prêtre avant la sainte messe (*o Mater pietatis*), 353; diverses neuvaines en l'honneur de —, 410; le mois d'octobre, 411; mois de mai, 410; son chapelet, 510; pour les diverses archiconfréries, etc., en l'honneur de —, voyez le titre spécial, ou la table analyt. du II vol. 528 et suiv.; Enfants de —, pieuse Union primaria, II, 273. — Voir *Mère de douleurs*.
Mars, mois de S. Joseph, 419.
Mathilde, sainte, prière en son honneur, 317.
Matière des objets de piété à indulgencier, 464; — des croix dans l'exercice du Chemin de la Croix, 387; — des crucifix indulgenciés pour le Chemin de la Croix, 492; — des scapulaires, 534, 535; — de l'autel à privilégier, 616, 618.
Matin, offrande pour le —, 180, 182.

- Mechtilde**, sainte —, prière apocryphe condamnée, 136.
Médaille miraculeuse, 520 et 710; formule de bénédiction, [30]; — avec fausses Indulgences, 139.
Médailles, remarques générales sur les chapelets, croix, — 458; quelle image doivent elles porter? 464 (7); — attachées aux chapelets, 465; — avec les Indulgences apostoliques, 471; — de Terre-Sainte, 484; — de la couronne des sept Douleurs, 509; — de saint Benoît, 525 et 710 (— commémoratives, 532); formule de bénédiction [19]; demande du pouvoir relatif [77]; — dans les congrégations ou pieuses Unions, voir les titres de celles-ci.
Méditation ou considération sur la passion de N.-S. dans l'exercice du Chemin de la Croix, 396; dans la récitation du chapelet, 515; Indulgences pour la —, 430; la — est-elle nécessaire dans la récitation des couronnes bénites avec les Indulgences apostoliques? 475, note 1; pour les autres couronnes ou chapelets, voir le titre particulier de chacun.
Memento nostri, *beate Joseph*, 174.
Memorare, *o piissima*, 259; — de saint Joseph, 289.
Mercredis en l'honneur de S. Joseph, 419.
Mère de douleurs, prière en son honneur, 267 et suiv.; petit exercice en ce but, 269; heure de prières, et pieux exercice le Vendredi saint et les autres vendredis, 416; le mois de septembre et l'Indulgence toties quoties, le troisième dimanche de septembre, 417 et 692; litanies apocryphes, 138; prière: *Je vous salue, Marie, pleine de douleurs*, condamnée, 140; voir aussi *Notre-Dame de Compassion*, ou *Sept Douleurs*.
Mères chrétiennes, archiconfrérie, II, 455; prières destinées aux — chrétiennes, II, 458.
Messe, effets salutaires pour les âmes du purgatoire, 51, 57, 58; offrande pour le temps de la sainte — (même pour les prêtres), 180; prières pendant la consécration, 211; prière à la fin de chaque — basse, 341 et 705; prières du prêtre avant et après sa —, 352 et suiv.; assistance à la sainte —, 365 (le lundi pour les morts, 433); la première — d'un nouveau prêtre, 366; adoration à l'élévation, 367; la — et le privilège de l'autel, 605, 621 et suiv.; — de Requie pour jour du privilège de l'autel, 629 et 712; l'obligation de célébrer une — pour les confrères défunts dans certaines associations de prêtres, II, 90.
Messe conventuelle et le privilège de l'autel, 712.
Messe réparatrice, archiconfrérie, II, 146.
Messes, trente, grégoriennes, 598; six ou sept — grégoriennes, 601, 602; fondation de — pour des autels privilégiés, 617, 618.
Mesuré de la plaie du côté de N.-S. ou du pied de la Sainte Vierge, Indulgences apocryphes, 136.
Me voici, *ô bon et très doux Jésus* (*En ego*), 227.
Michel, saint, oraison jaculatoire, 173; hymne *Te splendor*, 280; prière à lui, 282; neuvaine, 418; le chapelet angélique en son honneur, 522; archiconfrérie au mont Saint-Michel, II, 335 et 517; la confrérie de saint — en Allemagne, notice, II, 337.
Milice angélique, notice, II, 365; — du Pape, II, 208.
Mille ans, les Indulgences de — ou de plusieurs milliers d'années sont apocryphes et révoquées, 143, 150.

Mineurs, voir *Franciscains*.
Missionnaires, privilèges de quelques — relativement aux scapulaires, 540; à la bénédiction apostolique in articulo mortis, 670; à l'inscription dans les confréries, II, 79.
Missions des PP. Jésuites, Dominicains, Frères Mineurs, Rédemptoristes, Capucins et Bénédictins, 442 et suiv., et 708; bonnes œuvres pour les — catholiques, 448; société de saint Pierre Claver pour les — africaines, II, 443 et 521; voir *Propagation de la foi*.
Mois, une fois par —, 119, 120; — de janvier en l'honneur du très-saint Nom de Jésus, 364; — consacré au Précieux Sang, 405; — de juin, du Sacré-Cœur, 408; — de mai, 410; — d'octobre, du saint Rosaire, 411; — de septembre, de la Mère de douleurs, 417; — de mars, de S. Joseph, 419; un — en l'honneur de saint François d'Assise, 420 et 706; — de novembre pour les âmes du purgatoire, 429.
Mon âme glorifie le Seigneur (*Magnificat*), 263.
Mon aimable Jésus (offrande au Sacré-Cœur), 170.
Mon Dieu et mon tout, 158; —, *mon unique bien* etc., 166.
Monique, cordon de saint Augustin et de sainte —, archiconfrérie, notice, II, 365.
Mon Jésus, *misericorde!* 159.
Mont-Carmel, scapulaire et confrérie du —, II, 244; voyez *Notre-Dame du Mont-Carmel*.
Monterone, archiconfrérie romaine pour les âmes du purgatoire, II, 464.
Montligeon, œuvre expiatoire pour les âmes les plus délaissées du purgatoire, II, 478.
Montmartre, l'archiconfrérie du Sacré-Cœur pour la liberté du Pape,

etc., II, 174; l'association de prière et de pénitence (archiconfrérie), II, 182.
Mort, prières pour la bonne — : à saint Philippe de Néri, 308; à sainte Julienne de Falconieri, 315; en l'honneur de sainte Barbe, 336; autres prières dans le même but, 336, 337, 704; contre la — soudaine, à saint André Avellin, 339; crucifix de la bonne —, 481; Indulgence plénière à l'article de la —, 661; voir *article de la mort*; Congrégation de la bonne —, II, 406.
Morts, l'office des —, 347; chapelet des —, II, 411; voir *âmes du purgatoire*.
Mourants, voyez *agonisants*.
Mouvement dans l'exercice du Chemin de la Croix, 394.
Musique religieuse, association de Ste Cécile, II, 411.
Musulmans, prière à N.-D. de l'Afrique pour leur conversion, 700.
Mystères du Rosaire qu'il faut méditer, 515 et suiv.; dans le Rosaire vivant, comment on les tire au sort, II, 242.

N

Nativité de Notre-Seigneur, neuvaine en son honneur, 363; — de la très Sainte Vierge, neuvaine, 410.
Nazareth, la sainte Famille de —, association des familles chrétiennes en son honneur, II, 322.
Neuvaine en l'honneur de la T. S. Trinité, 362; du Saint-Esprit, 362; — et octave de la Pentecôte, 363; avant la fête de Noël et en l'honneur de l'Enfant Jésus, 363; — de la grâce en l'honneur de saint François-Xavier, 423 et 706; — en l'honneur de saint François d'Assise, 420 et 706; en l'honneur de saint Stanislas Kostka, 425; en

l'honneur de saint Vincent de Paul, 428; — (ou exercice de sept jours) pour les âmes du purgatoire, 429.
Neuvaine de communions, les premiers vendredis de neuf mois consécutifs, 410.
Neuvaines, en l'honneur du Sacré-Cœur, 406; onze — en l'honneur de la T. S. Vierge, 410; en l'honneur des saints archanges Michel, Gabriel, Raphaël et du saint ange gardien, 418; en l'honneur de saint Joseph, 419.
Nîmes, l'archiconfrérie de Notre-Dame du Suffrage, II, 470.
Noble étendard du Roi (*Vexilla Regis prodeunt*), 228.
Noël, neuvaine avant la fête de —, 363; fête de —, 364.
Nom de Dieu, louanges au saint —, 318; oraison jaculatoire: *Dieu soit béni*, 692; archiconfrérie du saint —, II, 121.
Nom de Jésus, invocation du saint —, 158; litanies du saint —, 194; le mois de janvier en l'honneur du très saint —, 364; son invocation nécessaire à l'article de la mort, 673; archiconfrérie du saint —, II, 121.
Nom de Marie, invocation, 161.
Noms de Jésus et de Marie, invocation et louange, 158, 159.
Noms, inscription des — dans les confréries, II, 75 et suiv.; pour les confréries des scapulaires, I, 539.
Noncés, les — peuvent-ils accorder des Indulgences? 49.
Notre-Dame, — du *perpétuel Secours*, prière, 275; archiconfrérie du même nom, II, 302; — *Auxilia-trice*, prières, I, 276, 277; archiconfrérie (patronage des jeunes ouvrières à Drancy), II, 381; — du *bon Conseil*, prière, I, 278; scapulaire, 67; pieuse Union de Genazzano, II, 307; — du *Mont-Carmel*, prière, I, 278; Indulgences quoties en sa fête, I, 418; scapulaire et confrérie, II, 244; — du *Cénacle*, prière, I, 280; — d'*Afrique*, prière, 700; — de *Lourdes*, orais. jaculatoire, 693; autre prière, 694; archiconfr. de *l'Immaculée Conception*, II, 299; — du *Sacré-Cœur*, oraison jaculatoire, 693; archiconfrérie, II, 211; —, *reine des Anges*, archiconfr., II, 215; — des *Sept-Douleurs*, pieux exercices et prières, I, 267 et suiv., 416, 417; scapulaire et confrérie, II, 277; archiconfrérie des mères chrétiennes sous cette invocation de N.-D. des *Sept-Douleurs*, II, 455; — de *Compassion*, archiconfr. pour la conversion de l'Angleterre, II, 284; pieuse Union pour le retour des frères dissidents, II, 288; — de *l'Assomption*, archiconfrérie (Constantinople) pour le retour des Églises séparées, II, 290; archiconfrérie de Monterone pour les âmes du purgatoire, II, 464; — des *Champs*, archiconfrérie, II, 297; — d'*Espérance*, archiconfrérie, II, 310; — des *Malades*, archiconfr., II, 314; — des *Voyageurs*, archiconfrérie, II, 317; — de *l'Usine et de l'Atelier*, II, 319; — du *Suffrage*, archiconfrérie de Nîmes pour les âmes du purgatoire, II, 470; — des *Victoires*, archiconfrérie du T. S. et immaculé Cœur de Marie, II, 293.
Nous vous adorons, *ô Jésus-Christ*, oraison jaculatoire, 169.
Novembre, mois de —, pieux exercices pour les âmes du purgatoire, 429.

O

Objets de piété, avec Indulg., remarques générales, 458 et suiv.;